

SICAV ODDO BHF

(la « **Société** »)

Société d'investissement à capital variable

Siège social : 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg

Grand-Duché de Luxembourg

RCS Luxembourg B0067580

Avis aux actionnaires du compartiment ODDO BHF Euro High Yield Bond

IMPORTANT :
CET AVIS REQUIERT VOTRE ATTENTION IMMEDIATE.
POUR TOUTE QUESTION CONCERNANT LE CONTENU DU PRESENT AVIS, NOUS VOUS INVITONS A CONSULTER UN CONSEILLER PROFESSIONNEL INDEPENDANT.

06/05/2019,

Cher actionnaire,

Nous vous informons par la présente, en votre qualité d'actionnaire du compartiment ODDO BHF Euro High Yield Bond, un compartiment de la Société (le « **Compartiment** »), de la décision du Conseil d'administration de modifier la politique d'investissement du Compartiment.

En tant qu'actionnaire du Compartiment, vous êtes invité à lire attentivement le présent avis et à prendre connaissance du Prospectus révisé de la Société (le « Prospectus ») mis à votre disposition au siège social de la Société.

Veillez contacter votre conseiller financier, juridique ou fiscal pour toute question relative au contenu de cet avis.

Les termes commençant par une majuscule et qui ne sont pas définis dans le présent avis ont le sens qui leur est donné dans le Prospectus.

1. Modifications de la stratégie d'investissement :

La stratégie du Compartiment consiste actuellement à investir au moins 2/3 de ses actifs totaux en obligations à haut rendement libellées en euros (c'est-à-dire des titres de créance dont la notation est inférieure à « investment grade », avec une échéance initiale d'au moins un an) d'émetteurs internationaux présentant une notation d'au moins B3 ou B- attribuée par une agence de notation internationalement reconnue telle que Moody's ou S&P (ou jugée équivalente par la société de gestion de la Société (la « **Société de gestion** »), ou via une notation interne à la Société de gestion), et à concurrence maximale de 10% dans des obligations non notées.

Le Conseil d'administration a décidé de modifier cette notation minimale de B-/B3 à CCC/Caa2. Dans ce contexte, il a été précisé que si la note d'un titre est abaissée en deçà de CCC ou Caa2, celui-ci peut être vendu dans les six mois dans des conditions de marchés normales, et dans le meilleur intérêt des Actionnaires

Par ailleurs, le prospectus a été modifié afin de confirmer que le Compartiment n'investira pas activement dans des titres en difficulté (« distressed ») et de détailler le processus appliqué par la Société de gestion dans l'hypothèse d'un abaissement de la note de titres détenus dans le portefeuille du Compartiment. Le prospectus précise désormais que, si 10% ou plus des titres devaient voir leur note abaissée au point d'être considérés comme « distressed », tel que défini dans le prospectus, la proportion de titres supérieure à 10% sera vendue dès que possible dans des conditions de marchés normales, et dans le meilleur intérêt des Actionnaires.

En outre, l'indice de référence à l'aune duquel la performance du Compartiment est mesurée (BofA Merrill Lynch BB-B Euro High Yield Non-Financial Fixed Floating Rate Constrained) sera remplacé par le BofA Merrill Lynch Euro High Yield Fixed Floating Rate Constrained Bond ex Financials (HEAE), lequel inclut des notations C, ceci afin de tenir compte de la modification de la politique d'investissement décrite ci-dessus.

La stratégie d'investissement du Compartiment reste par ailleurs inchangée.

2. Autres documents disponibles

Le Prospectus dans sa version actualisée ainsi que le document d'information clé pour l'investisseur correspondant au Compartiment est disponible gratuitement au siège social de la Société.

En cas de désaccord avec les modifications susmentionnées, vous avez la possibilité de demander le rachat de vos actions du Compartiment sans frais durant un délai d'un mois à compter de la date du présent avis. Ces modifications prendront effet à l'expiration du délai précité.

Sincères salutations,

Le Conseil d'administration